Document généré le 18 juil. 2025 14:05

Continuité

CONTINUITÉ

Espèce menacée

Nicole Beaulieu

Numéro 165, été 2020

Granges anciennes. L'art de tenir debout

URI : https://id.erudit.org/iderudit/93403ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Beaulieu, N. (2020). Espèce menacée. *Continuité*, (165), 20–23.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Espèc

Marqueurs d'identité au même titre que les églises, les granges constituaient un incontournable du paysage québécois avant la Révolution tranquille. Au train où vont les choses, elles ne seront bientôt que de vagues souvenirs.

NICOLE BEAULIEU

Elles disparaissent à un rythme affolant, ces granges qui faisaient jadis la fierté des agriculteurs. Les unes après les autres, elles tombent. Sous le poids de la neige, des années et de l'indifférence générale. Imperceptiblement, elles emportent l'âme du Québec rural. Est-il encore temps de sauver ce qu'il en reste ?

« Je me demande si on arrivera à trouver la solution avant que tout soit disparu », s'inquiète Donald Vézina, directeur de Culture et patrimoine Deschambault-Grondines. « À la fin des années 1970, on voyait beaucoup de belles vieilles granges. Il en reste peu et, quand on en trouve, elles sont en mauvais état. » D'un bout à l'autre du Québec, les routes de campagne offrent le même spectacle : au milieu de champs en friche, des carcasses de bois gris n'attendent qu'une saute d'humeur de la nature ou le pic du démolisseur pour s'écrouler.

« Des granges, j'en ai tellement vu tomber », se désole Gérald Domon, professeur à l'Université de Montréal et directeur scientifique associé à la Chaire en paysage et environnement. L'hécatombe reste à chiffrer. « Pour vous donner une idée, le Québec comptait 59 000 fermes laitières en 1967 ; il en reste 5000. Imaginez le nombre de granges qui ont dû disparaître ! »

Les profondes transformations subies par l'agriculture au cours des dernières décennies ont eu un impact considérable sur le patrimoine agricole. Les fermes se sont spécialisées et les pratiques ont changé radicalement. Mal adaptés à l'équipement moderne, les bâtiments d'hier sont devenus obsolètes. Leur trouver une nouvelle vocation n'est pas chose

ce menacée

facile. Pour le propriétaire, souvent âgé, la bâtisse devient vite un poids. Pourquoi payer pour l'entretenir alors qu'elle ne rapporte plus ? Mieux vaut la sacrifier : fini le déneigement, les taxes, les assurances et les inquiétudes.

Mais quand une grange disparaît, elle emporte une part de la mémoire collective. Et tout le paysage s'en trouve affadi.

« Les granges constituaient un élément clé du paysage, explique le professeur Domon. Souvent très belles, de taille imposante, elles témoignaient d'un savoir technique très important et aussi de particularités régionales : construites en billes de bois dans l'Outaouais, recouvertes de bardeaux de cèdre à Thetford Mines, rouges en Estrie, blanchies à la chaux à Québec. Tout ça a malheureusement disparu. Les nouvelles étables ont presque toutes le même modèle. »

Qui plus est, la grange ne part pas seule. Elle entraîne avec elle une série d'éléments qui marquaient le paysage. Gérald Domon l'a bien constaté le jour où il a conduit ses enfants à Weedon, en Estrie, où ses arrière-grands-parents avaient élu domicile au XIX^{e} siècle. Hormis la stèle funéraire au cimetière paroissial, rien ne subsistait d'eux. Aucune trace de la maison, des bâtiments secondaires, des murets, des lignes de démarcation entre les lots des quatre agriculteurs du coin. « Tout avait disparu. Les clôtures, les arbres, jusqu'au petit ruisseau où j'allais pêcher la truite », dit-il.

Vestiges de cèdre gris

Pour Marie-Josée Deschênes, architecte engagée dans la préservation du patrimoine bâti, il est urgent d'agir. Car les vieilles granges, témoins du passé, constituent de précieuses sources de renseignement sur la manière de vivre et d'occuper le territoire. « Elles nous apprennent comment on faisait l'agriculture : la façon de travailler se répercute dans le bâtiment. »

Par malheur, le climat québécois leur fait la vie dure. L'hiver 2018 s'est révélé catastrophique. « Il a fait très froid, il y a eu de l'eau, de la glace, beaucoup de poids sur les toitures.

Survol de trois granges anciennes vues du ciel. De gauche à droite : des installations de Charlevoix, de l'île d'Orléans et du Bas-Saint-Laurent.

Photos : Pierre Lahoud

La grange à dîme de Saint-Joseph-de-Kamouraska, gagnante du concours Sauvez un bâtiment de chez vous, en 2012, a prouvé que ce type de construction peut soulever l'enthousiasme de la population.

Photo : Nicolas Gagnon

On voyait plein de bâtiments agricoles effondrés dans les rangs. C'était épouvantable ! » dit-elle. Si les granges résistent bien à la pourriture, elles présentent souvent une structure « sous-dimensionnée » que l'accumulation de neige fragilise. Abandonnées à leur sort, elles s'écroulent.

Prisés des designers, les granges anciennes font le bonheur d'entreprises qui offrent ici et là leurs services de démolition, de récupération et même de décoration. Sur Kijiji, les annonces abondent : brut, fini ou semi-fini, lavé, brossé, séché, fumigé, le vieux bois se décline en mille et une nuances de gris, à des prix variant entre 1 $ et 8 $ le pied linéaire; des prix assez alléchants pour donner des idées aux malfrats. Des vols ont été rapportés — des murs entiers arrachés — dans Portneuf, au Saguenay et au Témiscouata. Les revendeurs invoquent volontiers leur amour du patrimoine. Certes, vaut mieux voir le bois réutilisé plutôt qu'enfoui dans les dépotoirs. Mais aux yeux de Donald Vézina, c'est se donner bonne conscience : « Dans 10 ans, quand la mode sera passée, tous ces beaux meubles vont se retrouver aux vidanges. »

Pire menace que la neige et la mode, il y a l'ignorance. « On ne sait rien des granges, c'est fou ! » constate Marie-Josée Deschênes. C'est que le patrimoine agricole n'a vraiment pas la cote. Si quelques MRC — notamment celles de Charlevoix, de Coaticook et de L'Île-d'Orléans — ont procédé à des inventaires, le portrait d'ensemble reste à esquisser. « Nos élus des milieux ruraux ne sont pas très sensibilisés au patrimoine bâti », remarque l'architecte. Alors que se perdent tant de superbes maisons, il n'y a pas à s'étonner de voir les bâtiments de ferme disparaître de lieux auxquels ils conféraient pourtant une valeur ajoutée. « J'ai vu des granges magnifiques se faire raser à l'île d'Orléans, avec un permis ! »

Comment expliquer pareille indifférence ? Gérald Domon se demande si les granges n'ont pas été victimes d'une certaine vision de la modernité. « Avec l'entrée en vigueur des quotas, au moment de la Révolution tranquille, on a beaucoup associé l'agriculture familiale à la petite misère. »

L'agriculture industrielle en cause

Maxime Laplante en a long à dire là-dessus. Pendant des années, le président de l'Union paysanne a pratiqué à Sainte-Croix-de-Lotbinière une agriculture de subsistance pour nourrir sa famille. Les cinq enfants ayant quitté le nid, il s'est tourné vers la culture biologique de céréales. Son cas personnel illustre bien le dilemme de l'agriculteur devant une bâtisse vide. Sa propriété comprend une grange en parfait état. « On peut la remplir cet après-midi et redémarrer une production. Sauf que je ne pourrai rien vendre. »

Le problème fondamental des granges comme la sienne, c'est qu'elles ont été conçues pour une agriculture diversifiée devenue impraticable. Il est bien révolu le temps où le fermier pouvait vivre de ses 20 vaches et quelques poules. Pour réussir en production laitière, il lui faudra 100 vaches, dans une étable interdite à tout autre animal. Aux normes strictes du MAPAQ s'ajoutent les diktats de la mise en marché.

Élever des lapins, des poulets ? « Je peux bien, mais je n'aurai pas le droit de les vendre… Le cartel des fédérations de l'UPA contrôle 85 % de la mise en marché des produits agricoles au Québec. »

La Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles complique encore les choses. Inutile de chercher à convertir la grange désaffectée en atelier de menuiserie ou en vitrine régionale pour les produits du terroir. En zone verte, les possibilités se limitent pratiquement à l'entreposage agricole. « Je pourrais faire de l'hébergement à la ferme, dit encore M. Laplante. Mais c'est interdit ! Mis à part quelques exceptions, les tables champêtres sont aussi considérées comme des nuisances. Je ne pourrais même pas recevoir des écoliers pour des activités pédagogiques… On est en train de tuer toute forme de diversité en milieu rural. » (Maxime Laplante signe un article sur le sujet, « Pourquoi les vieilles granges disparaissent-elles ? », dans magazinecontinuite.com.)

D'autres déplorent aussi la situation des artisans de la terre. Épris d'écologie et de justice sociale, l'écrivain Jean Bédard

Les vieilles granges, témoins du passé, constituent de précieuses sources de renseignement sur la manière de vivre et d'occuper le territoire à une autre époque.

et sa femme Marie-Hélène Langlais ont créé SageTerre, un collectif qui vient d'obtenir le statut de fiducie d'utilité sociale agricole. Près du Bic, dans le Bas-Saint-Laurent, divers projets de culture ont pris forme. « Mais il est très difficile d'en vivre, constate M. Bédard. C'est tout un combat pour avoir accès aux épiceries. Qu'est-ce que vous trouvez sur les tablettes ? Des carottes américaines. »

Grâce à eux, une grange de 1895 a eu la vie sauve. Elle était en si piteux état en 2004 qu'il aurait été plus simple de la raser. Mais Jean Bédard ne pouvait s'y résoudre. Il s'est attelé à une tâche colossale : refaire le poutrage, les murs, la toiture. La facture aurait pu être salée. Parce qu'il a pu recycler des matériaux peu coûteux et compter sur l'aide de nombreux amis, Jean Bédard s'en est tiré avec des frais d'environ 30 000 $, dont 10 000 $ provenant d'une subvention de la MRC.

SOS pour les vieilles granges

À l'heure actuelle, la sauvegarde des granges repose sur les épaules de propriétaires qui ont souvent peine à joindre les deux bouts. Une situation que Gérald Domon trouve aberrante. « On ne peut pas demander à quelqu'un de supporter à ses frais quelque chose dont tout le monde profite. Quand une grange se retrouve sur une carte postale, elle profite à celui qui a pris la photo, pas à celui qui l'a entretenue. »

Des investissements, il en faudra. Mais plus que cela : une vision globale de l'aménagement du territoire est nécessaire.

Cette vision globale, Marie-Josée Deschênes en rêve. À force de se heurter à la méconnaissance des enjeux et au manque d'expertise jusque dans les plus hautes instances, elle en vient à souhaiter un électrochoc — une COVID-19 du patrimoine — pour provoquer une salutaire mobilisation. Le ministère de la Culture et des Communications pourrait, dit-elle, jouer un rôle de sensibilisation et de mobilisation. Un site Web hyper *cool*, pourquoi pas ?

Il suffit parfois de peu pour susciter l'intérêt d'une communauté. Agente culturelle à la MRC de Kamouraska, Jeanne Maguire l'a constaté avec bonheur il y a une dizaine d'années. À la suite d'un inventaire effectué par le centre d'expertise en patrimoine Ruralys, un modeste programme d'aide a permis la restauration du tiers des 250 constructions recensées et leur mise en valeur dans un circuit touristique. « J'étais étonnée de voir l'attachement des gens à leur petit patrimoine », dit-elle. Si le programme a donné de bons résultats, il a peu contribué à la conservation des gros bâtiments agricoles parce que les subventions étaient trop faibles. La mise à jour de 2018, visible sur le site de la MRC, montre qu'une dizaine des 67 granges inventoriées ont déjà rendu l'âme.

L'équipe de SageTerre a restauré, il y a quelques années, cette grange datant de 1895.
Source : SageTerre

Par bonheur, l'une de ces bâtisses a eu la vie sauve grâce à l'engouement de la population. À force de clics enthousiastes, la grange à dîme de Saint-Joseph-de-Kamouraska a remporté, en 2012, les 20 000 $ du concours Sauvez un bâtiment de chez vous lancé par la chaîne Historia.

Combien de concours faudra-t-il pour épargner les témoins de l'histoire agricole du Québec et, avec eux, le charme des régions ? ◆

Nicole Beaulieu est journaliste à la retraite et passionnée de patrimoine.